

Demande d'admissibilité en vertu de l'Arrangement de reconnaissance mutuelle Québec-France

⚠ Vous pouvez remplir ce formulaire si :

- > vous détenez l'aptitude légale d'exercer la profession d'expert-comptable sur le territoire de la France;
- > vous êtes inscrit au tableau de l'Ordre des experts-comptables de France; ET
- > vous avez obtenu le diplôme d'expertise comptable délivré par le ministère compétent.

Si vous ne répondez pas à ces critères, votre demande sera rejetée en vertu du règlement relatif à l'arrangement de reconnaissance mutuelle des qualifications professionnelles entre le Québec et la France.

Partie 1 Renseignements généraux

Section A – Renseignements personnels

N° de référence à l'Ordre des experts-comptables de France

Prénom (Tel qu'il apparaît sur vos documents officiels)

Nom (Tel qu'il apparaît sur vos documents officiels)

Avez-vous déjà porté un autre nom? Si oui, veuillez l'inscrire ici et nous faire parvenir une preuve de changement de nom (ex. : copie du certificat de changement de nom, de mariage, de divorce, etc.).

Adresse du domicile

App.

Ville

Province

Code postal

Pays

Téléphone (domicile)

Courriel de correspondance (obligatoire)

Date de naissance

Sexe

 F M

Langue

 Français Anglais

Section B – Renseignements professionnels

Raison sociale de l'employeur

Poste occupé

Adresse professionnelle

Bureau

Ville

Province

Code postal

Pays

Téléphone (bureau)

Poste

Télécopieur

Adresse de correspondance souhaitée : Domicile Employeur

Partie 2 Affiliation à l'Ordre des experts-comptables de France

N° de certificat ou de permis

Date d'adhésion

 AAAA MM JJ

Partie 3 Expérience de travail en comptabilité publique

Pour exercer en comptabilité publique (titre de CPA auditeur) au Québec, vous devez avoir effectué 1 250 heures de services professionnels en certification (expertise-comptable), dont au moins 625 heures consacrées à des missions d'audit (vérification).

Veillez énumérer tous les emplois occupés en comptabilité publique (Canada, France ou autre), en commençant par le stage d'expert-comptable et en poursuivant en ordre chronologique croissant. Si vous ne connaissez pas le nombre exact d'heures cumulées en certification, indiquez un nombre approximatif qui sera confirmé par la suite par l'Ordre des experts-comptables de France ou votre employeur.

► Vous avez atteint le nombre d'heures requis en certification **après** la fin de votre stage?

Celui-ci peut être confirmé dans l'**Attestation de conformité de l'Ordre des experts-comptables de France**. Si l'Ordre n'est pas en mesure de faire cette confirmation, vous devrez obtenir une **Attestation de l'expérience du demandeur** pour chacun des employeurs visés.

NOTE

Au Québec, la certification comprend les heures consacrées à des missions d'examen et à des missions d'audit liées aux comptes annuels.

Expérience 1			
Raison sociale de l'employeur			
<input type="text"/>			
Adresse professionnelle			Bureau
<input type="text"/>			<input type="text"/>
Ville	Province	Code postal	Pays
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Téléphone (bureau)	Poste	Nombre total <input type="text"/> heures	
<input type="text"/>	<input type="text"/>	Certification (expertise comptable) <input type="text"/> heures	
Nom du superviseur		Missions d'audit..... <input type="text"/> heures	
<input type="text"/>		Autres missions <input type="text"/> heures	
Poste occupé		SVP précisez :	
<input type="text"/>		<input type="text"/> <input type="text"/> heures	
Début	Fin	<input type="text"/> <input type="text"/> heures	
<input type="text"/> AAAA	<input type="text"/> MM <input type="text"/> JJ	<input type="text"/> <input type="text"/> heures	
<input type="text"/> AAAA	<input type="text"/> MM <input type="text"/> JJ	<input type="text"/> <input type="text"/> heures	
<input type="text"/> AAAA	<input type="text"/> MM <input type="text"/> JJ	<input type="text"/> <input type="text"/> heures	

Expérience 2

Raison sociale de l'employeur

Adresse professionnelle

Bureau

Ville

Province

Code postal

Pays

Téléphone (bureau)

Poste

Nombre total heures

Certification (expertise comptable) heures

Nom du superviseur

Missions d'audit..... heures

Poste occupé

Autres missions heures

SVP précisez :

Début

Fin

heures

heures

heures

heures

Expérience 3

Raison sociale de l'employeur

Adresse professionnelle

Bureau

Ville

Province

Code postal

Pays

Téléphone (bureau)

Poste

Nombre total heures

Certification (expertise comptable) heures

Nom du superviseur

Missions d'audit..... heures

Poste occupé

Autres missions heures

SVP précisez :

Début

Fin

heures

heures

heures

heures

Expérience 4

Raison sociale de l'employeur

Adresse professionnelle

Bureau

Ville

Province

Code postal

Pays

Téléphone (bureau)

Poste

Nombre total heuresCertification (expertise comptable) heuresMissions d'audit..... heuresAutres missions heures

SVP précisez :

 heures heures heures heures

Nom du superviseur

Poste occupé

Début

Fin

Expérience 5

Raison sociale de l'employeur

Adresse professionnelle

Bureau

Ville

Province

Code postal

Pays

Téléphone (bureau)

Poste

Nombre total heuresCertification (expertise comptable) heuresMissions d'audit..... heuresAutres missions heures

SVP précisez :

 heures heures heures heures

Nom du superviseur

Poste occupé

Début

Fin

Partie 4 Documents à joindre

- Copie du certificat de naissance émis par l'autorité compétente (ou à défaut, copie du passeport)
- Copie de deux pièces d'identité émises par un palier de gouvernement au Canada ou par l'autorité compétente (ex. : carte d'assurance maladie, permis de conduire, passeport)
- Copie du diplôme d'expertise comptable français (l'Ordre pourrait exiger une copie certifiée conforme)
- Preuve de connaissance d'usage de la langue française¹

Une personne est réputée avoir cette connaissance si elle satisfait à l'une des exigences suivantes :

- > elle a suivi, à temps plein, au moins trois années de cours, de niveau secondaire ou postsecondaire, en français;
- > elle a obtenu au Québec, à compter de l'année scolaire 1985-1986, un certificat d'études secondaires;
- > elle a réussi les examens de français langue maternelle de la quatrième ou de la cinquième année du secondaire, apparaissant sur le relevé de notes du ministère de l'Éducation;
- > elle a réussi les examens de l'Office québécois de la langue française ou, avant 1977, de la Régie de la langue française ou du ministère québécois de l'Immigration, destinés aux professionnels du domaine de la comptabilité.

- Curriculum vitae
- Lettre de motivation (environ 1 page)

Les documents qui suivent ont été transmis par vous aux personnes autorisées et ils nous seront envoyés directement, le cas échéant :

- Attestation de conformité de l'Ordre des experts-comptables de France (obligatoire)
- Attestation de l'expérience du demandeur²

Partie 5 Signature

J'atteste que les renseignements fournis dans le présent formulaire sont exacts et ont été soumis librement. Je consens à ce que l'Ordre des CPA du Québec les utilise aux fins de gestion de mon dossier. Il est entendu que toute information sera traitée confidentiellement.

Je consens à ce que l'Ordre des CPA du Québec vérifie les renseignements fournis ou obtienne toute information pertinente à la présente demande auprès de l'Ordre des Experts-comptables de France et auprès de mes employeurs, le cas échéant.

J'autorise l'Ordre des experts-comptables de France à fournir tous les renseignements demandés dans le formulaire d'attestation de conformité.

_____| AAAA | MM | JJ |
Signature du demandeur (obligatoire) Date

 **Prière de retourner ce formulaire dûment rempli et signé, accompagné des documents à joindre, par l'un des moyens suivants :**

- ▶ Par courriel :
equivalence@cpaquebec.ca
- ▶ Par la poste :
Ordre des CPA du Québec
Accès à la profession
5, Place Ville Marie, bureau 800
Montréal (Québec) H3B 2G2

⚠ AVIS Les renseignements demandés dans le présent formulaire sont recueillis à des fins de protection du public, de contrôle des conditions donnant ouverture à l'émission d'un permis de l'Ordre des CPA du Québec et à l'inscription à titre de candidat à l'exercice de la profession, à des fins de recherche, de statistiques et de sondages. Les renseignements seront accessibles aux mêmes fins à tous les membres du personnel des diverses directions de l'Ordre dans l'exercice de leurs fonctions. Les « renseignements personnels » pourront être transmis à titre de mandataire de l'Ordre aux maîtres de stage, le cas échéant, et à CPA Canada, selon les fonctions de chacun de ces organismes, en vue d'assurer l'application et l'encadrement de la profession conformément à la réglementation de l'Ordre. Elles pourront aussi être utilisées par l'Ordre à des fins associatives ou pour vous offrir des biens ou des services, à moins d'avis contraire adressé par écrit au responsable de l'accès à l'information de l'Ordre.

Les renseignements et dossiers que l'Ordre détient à votre sujet sont détenus au siège de l'Ordre et, sous certaines réserves, la loi vous reconnaît le droit d'y avoir accès ou de requérir leur rectification.

¹ En vertu de la Charte de la langue française, une personne qui souhaite obtenir un permis d'un ordre professionnel doit démontrer qu'elle maîtrise suffisamment le français, langue officielle du Québec, dans l'exercice de sa profession. Les personnes détenant un diplôme de 1er cycle d'une université francophone sont exemptées de cette exigence. La preuve peut être faite à l'aide de relevés de notes sur trois ans.

² À remplir si le nombre d'heures d'expérience pratique déclarées par l'Ordre des experts-comptables de France dans le l'attestation ci-dessus est inférieur à 1 250 heures de services professionnels en certification, dont au moins 625 heures consacrées à des missions d'audit.